



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

L'avenir des soins de santé au Québec : est-ce le mirage d'une plus grande implication du secteur privé?

Montréal, le 16 février 2006 – Suite au lancement du document de consultation du gouvernement sur l'avenir des soins de santé au Québec, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) est d'avis que les mesures proposées aujourd'hui, bien qu'elles démontrent une certaine ouverture vers le secteur privé, sont toutefois extrêmement timides.

« Face aux attentes du milieu des affaires, les mesures contenues dans le document de consultation semblent insuffisantes et risquent d'aggraver une problématique qui, compte tenu du vieillissement de la population, continuera à faire subir d'énormes pressions sur les finances publiques québécoises, puisque le gouvernement devra investir de plus en plus d'argent pour garder les listes d'attente à un niveau raisonnable », de déclarer la présidente-directrice générale de la FCCQ, Françoise Bertrand.

Selon la FCCQ, il serait donc urgent de reconsidérer le partage des responsabilités dans la livraison des services de santé et d'ouvrir la porte à une plus grande implication du secteur privé. « Notre choix de se doter de services publics accessibles et de qualité demande que nous travaillions de manière concertée afin d'assurer la pérennité de ces derniers. Pour ce faire, nous devons redéfinir la place et le rôle des secteurs public et privé, prendre conscience du coût réel des biens et services publics et, par le fait même, mieux distinguer les notions souvent confondues que sont l'universalité, l'accessibilité et la gratuité », d'ajouter Françoise Bertrand.

Dans les prochaines semaines, la FCCQ examinera plus à fond le document déposé aujourd'hui par MM. Charest et Couillard et participera activement aux consultations publiques qui auront lieu ce printemps afin d'y faire entendre les préoccupations du milieu des affaires québécois.

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de 164 chambres de commerce, la FCCQ représente 57 000 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

- 30 -

Pour plus d'information :

Louis-Alexandre Lacoste
Directeur des communications
Fédération des chambres de commerce du Québec
Tél. : (514) 844-9571, poste 3240